



« Savoir intégrer la Qualité Environnementale des bâtiments représente un excellent prétexte pour positionner nos métiers, nos savoir-faire et développer ainsi une culture de l'artisanat durable »

Interview de **Gilbert Storti**, Ingénieur Architecte, Expert judiciaire en bâtiment, Animateur au sein de la CAPEB, du réseau Environnement, Patrimoine et métiers en Rhône-Alpes

Propos recueillis le 3 août 2007 par Sandra Decelle.

La nécessité de maîtriser la consommation énergétique fait apparaître de nouvelles normes de construction. Comment réagissent les artisans que vous représentez face à cela ?

Nous constatons qu'ils ont du mal à s'y retrouver. Certains métiers réagissent plus que d'autres comme les plombiers, les chauffagistes et les électriciens. Le manque de temps rend difficile l'appropriation des contenus des nouveaux textes réglementaires. De plus, le besoin de les connaître se rajoute à la complexité comptable et administrative à laquelle ils doivent déjà faire face. Tout en se conformant aux nouvelles exigences de qualité, la réglementation pourrait être simplifiée

pour faciliter l'usage de certaines techniques, matériaux, et garantir la performance énergétique des bâtiments. En effet, les artisans ont besoin de données simples pour une application facile. Pour cela, il faut que la législation leur permette de rester et de devenir de véritables prescripteurs, capables de

vendre leurs propres savoir-faire. Or, la multiplication et la complexification de la normalisation liées aux nombreuses réformes

du droit de la construction, du droit du travail et des assurances ont tendance à les empêcher. Un travail important d'information et de formation est donc déjà engagé pour pallier ces difficultés.

Cette situation explique-t-elle que de nombreuses très petites entreprises du bâtiment de la région Rhône-Alpes ne trouvent pas de repreneurs ?

Sans doute. Alors que l'artisanat a une carte à jouer dans l'industrie du bâtiment et que le travail ne manque pas, nous constatons que sur les 13 000 artisans que nous représentons, la relève ne sera pas assurée pour des milliers d'entre eux. Ce sont ainsi des savoir-faire précieux qui vont disparaître. Nous nous apprêtons à perdre une véritable bibliothèque vivante. La situation est réellement catastrophique.

Cela ne peut-il pas se retourner contre le patrimoine bâti ?

Effectivement, la question se pose souvent de savoir s'il faut intervenir, conserver, notre patrimoine ancien, allant du pigeonnier aux immeubles des villes non adaptés à notre siècle, en passant par les corps de ferme. Qu'il

soit inscrit ou non en tant que monument historique, son devenir est en question. Si certains métiers devaient disparaître, cela empêcherait de les restaurer ou de les améliorer. Il convient dès maintenant de se mettre d'accord sur la politique à mener pour les bâtiments construits avec d'anciennes techniques telles que le pisé, le bois empilé, les pierres sèches, qui ne répondent pas d'emblée aux normes. Dans l'agglomération lyonnaise, nombre de bâtiments devraient être détruits s'ils devaient respecter les normes à la lettre car leurs façades sont inefficaces sur le plan énergétique. Il faudrait donc parvenir à un équilibre entre le « dictat » normatif et la réalité des savoir-faire applicables. Les normes sont souvent faites pour les constructions nouvelles et l'usage de nouveaux matériaux, pensant que l'on peut se passer des anciens. Conserver les savoir-faire dans le domaine de l'artisanat du bâtiment suit la même logique que celle qui consiste à préserver la biodiversité. L'enjeu est culturel et sociétal. Il touche à nos racines.

La nécessité de maîtriser la consommation énergétique risque-t-elle de creuser l'écart entre une société adepte des constructions aux normes et une autre qui accepterait des bâtiments moins performants?

A vrai dire, il faut maintenir et favoriser le développement de ces deux modes d'intervention. Pour agir vite face aux enjeux environnementaux actuels, il faut à la fois de « l'hyper-industrialisation », de gros constructeurs, des producteurs de capteurs solaires et fournisseurs de matériaux industriels en masse, mais il faut aussi développer « l'artisanat à outrance » car le bâti ancien représente 75% de la totalité des constructions dans l'agglomération. Pour cela, il faut des jeunes disposant d'une culture transversale capable de diriger de petites

entreprises à échelle humaine. Savoir intégrer la Qualité Environnementale des Bâtiments représente un excellent prétexte pour positionner nos métiers, nos savoir-faire et développer ainsi une culture de l'artisanale durable.

Que fait dès lors la CAPEB pour sauvegarder les métiers nécessaires pour intervenir sur le bâti ancien ?

Nous sommes en train d'installer les fondements d'une politique de gestion durable des bâtiments par des actions de sensibilisation, de formation et par la création d'un réseau d'artisans capables d'intervenir sur ces questions. Nous avons mis en place l'action Patrimoine Environnement MétiersMatériaux (PEMM). Lancée en 2002 et soutenue par la Région Rhône-Alpes, cette action vise à développer une culture de la sauvegarde des bâtiments anciens tout en utilisant des techniques modernes et respectueuses de l'environnement. Nous avons également mis en place une commission patrimoine et environnement qui traite de ces sujets. Enfin, nous décernons un trophée aux artisans qui ont su utiliser des techniques innovantes dans des bâtiments anciens ou, à l'inverse, des techniques anciennes dans des bâtiments nouveaux. L'an dernier par exemple, un tavaillonneur a reçu le trophée pour la réalisation d'une couverture bois pour la nouvelle gare du TGV- Est située dans les Vosges.

Comment les amenez-vous à prendre en compte les enjeux environnementaux ?

Dans le cadre de l'action PEMM, nous organisons des formations à l'issue desquelles nous délivrons une carte d'identité professionnelle. Pendant quatre jours, les

artisans découvrent d'autres métiers tels que des architectes des bâtiments de France, des urbanistes, pour qu'ils se situent dans le champ professionnel de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la construction. Nous les informons sur l'histoire des techniques existantes depuis des centaines d'années, puis nous effectuons des visites de terrain pour leur montrer ce qu'il est concrètement possible de réaliser. Enfin ils ont à rédiger un dossier personnalisé que nous mettons en ligne sur internet.

Et en particulier, comment abordez-vous les problématiques relatives à l'énergie ?

Nous développons une approche globale de l'énergie. Il s'agit dans nos actions, de prendre en compte le besoin d'économiser les énergies fossiles et donc de prendre en considération le coût énergétique des matériaux, les coûts de transport qu'ils nécessitent, sans oublier le coût du travail, l'énergie humaine et la matière grise. Lors de la construction d'un bâtiment, il faut considérer à la fois son étanchéité, son isolation mais aussi la consommation énergétique utilisée pendant la réalisation du chantier.

Les artisans que vous représentez sont-ils sensibles à cette approche ?

Ils le deviennent progressivement, constatant que le marché des constructions respectueuses de l'environnement, performantes sur le plan énergétique, est en plein développement. Grâce aux informations diffusées sur internet, nombre de particuliers sont de mieux en mieux informés sur ces questions et poussent les artisans à s'informer et à se former. Les contraintes des particuliers liés à l'augmentation du prix de l'énergie, les exigences réglementaires et l'épuisement des

ressources fossiles sont autant d'enjeux qui font évoluer le marché des artisans.

Les collectivités territoriales vous aident-elles à valoriser la diversité des savoir-faire artisanaux ?

Il arrive que leurs commandes permettent de le faire comme pour le Pata'dome d'Irigny, mais la plupart des marchés publics sont inaccessibles pour de toutes petites structures. Les artisans interviennent alors en sous-traitance. La passation des marchés par attribution de lots séparés, c'est-à-dire par allotissement, favoriserait davantage les petites entreprises.

Comment faire évoluer cette situation ?

Il faudrait que les collectivités lancent des marchés pour de petits projets et pas seulement pour des écoles ou des constructions et réhabilitations de logements en masse. Du côté des artisans, ils auraient intérêt à se regrouper momentanément pour répondre aux appels d'offre. Il faudrait également que les maîtres d'ouvrage organisent un travail d'équipe en amont de la passation des marchés. Ainsi, les programmes pourraient être élaborés dans le but d'adapter un certain nombre de projets à la diversité des acteurs capables de les réaliser. Il faudrait peut-être une assistance à maîtrise d'ouvrage spécifique afin que des personnes, compétentes et neutres, attirent l'attention des pouvoirs publics sur l'importance du maintien des savoir-faire artisanaux locaux au sein de la cité. Il en va de la préservation des métiers de l'artisanat du bâtiment comme du petit commerce et de l'emploi.